

Dossier de presse

Lancement du dépistage
organisé du cancer
du col de l'utérus



Sommaire

• Présentation CRCDC NA	2
• Communiqué de presse	3
• Le cancer du col de l'utérus et son dépistage	7
• Document informatif de L'Institut National du Cancer	11
• Focus sur 3 profils de femmes nécessitant un programme de dépistage spécifique	13

Le centre régional de coordination de dépistage des cancers de Nouvelle Aquitaine, acteur majeur de la prévention en santé publique, met en œuvre et coordonne les dépistages organisés des cancers.

Son objectif est d'améliorer la santé de la population, notamment en contribuant à l'augmentation des taux de participation aux dépistages.

Comment nous contacter?



Denis SMITH

Président Centre de Coordination /
Dépistage des Cancers de
Nouvelle-Aquitaine



« Pour beaucoup de cancers, plus le diagnostic est fait tôt, moins les traitements sont lourds et meilleures sont les chances de guérison. L'intérêt du diagnostic précoce est fondamental car il permet de mieux soigner, mais aussi de limiter les séquelles liées à certains traitements. Dépister c'est savoir : pour agir et soigner »

Le centre de dépistage de Nouvelle Aquitaine incite les personnes appartenant à des tranches d'âge spécifiques à réaliser des examens de dépistage ; les tests proposés sont adaptés à la recherche de cancers avant l'apparition de symptômes, dans le but de réduire le nombre de cancers avancés.



Dépistage organisé du cancer du sein

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. C'est aussi la première cause de décès prématuré des femmes en France.

Décelés à temps, 9 cancers du sein sur 10 peuvent être guéris.

Si vous avez entre **50 et 74 ans** vous recevez votre invitation du centre de dépistage.

Après avoir reçu votre invitation, prenez rendez-vous auprès de votre radiologue de proximité, qui effectuera une mammographie, renouvelable tous les 2 ans.



Dépistage organisé du cancer colorctal

Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent. Il touche les femmes et les hommes principalement après 50 ans et se développe dans la très grande majorité des cas à partir d'un polype (adénome).

Si vous avez entre **50 et 74 ans** le centre de dépistage vous envoie une invitation à consulter votre médecin traitant. Ce dernier vous remet un test de recherche de sang dans les selles. En cas de positivité, il vous prescrira une coloscopie pour identifier l'origine du saignement (cancer, polype..) ; Ce dépistage est renouvelable tous les 2 ans.



Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

Le cancer du col de l'utérus est un cancer évitable car il est provoqué par un virus : le papillomavirus humain (HPV). C'est pourquoi la vaccination des filles et des garçons contre ce virus est recommandée à partir de 11 ans.

Vous êtes une femme entre **25 et 65 ans** : consultez votre médecin traitant, votre gynécologue ou votre sage-femme pour réaliser le dépistage du cancer du col (par prélèvement cervico-utérin), même si vous êtes vaccinée :

De 25 à 29 ans : 1 prélèvement cervico-utérin avec analyse des cellules, **tous les 3 ans après 2 prélèvements normaux à 1 an d'intervalle**

De 30 à 65 ans : 1 prélèvement, avec recherche du virus HPV **tous les 5 ans**

Le prélèvement est le même quel que soit l'âge, c'est le mode d'analyse qui change.

Le dépistage organisé est l'une des meilleures armes contre certains cancers !

La Covid ne doit pas faire oublier les cancers,
véritable bombe à retardement s'ils ne sont pas pris à temps !

SEMAINE EUROPEENNE DE PREVENTION DU CANCER DU COL DE L'UTERUS :

**La nouvelle Aquitaine se mobilise et lance sa campagne de dépistage organisé
du cancer du col de l'utérus à destination des femmes de 25 à 65 ans**

Durant cette période sanitaire particulière le centre régional de dépistages des cancers poursuit la mise en œuvre des programmes de prévention et de dépistage.

Dans le cadre de la **15^{ème} semaine européenne de prévention du cancer du col de l'utérus du 25 au 31 janvier 2021**, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – Nouvelle-Aquitaine (CRCDC-NA) mobilise l'ensemble des acteurs de santé et le grand public sur les facteurs de risque et le dépistage du cancer du col de l'utérus.

« Dans le contexte sanitaire que nous traversons, nous devons continuer à rappeler à nos concitoyens l'importance de se faire dépister.

Les cancers sont sournois et peuvent s'ils ne sont traités à temps être mortels : Savoir c'est pouvoir agir et soigner ! Agir pour la prévention en santé est un geste qui permet de sauver des vies ! Nous avons décidé en Nouvelle Aquitaine de maintenir malgré le contexte de la Covid le lancement du programme de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus ! »

Benjamin Gandouet – Directeur Général du CRCDC NA.

Chaque année en France, le cancer du col de l'utérus touche 3 000 femmes et cause 1 100 décès. Pourtant, grâce à la prévention, il peut être évité. Malgré cela, 40% des femmes ne se font pas dépister, soit près de 600 000 femmes en Nouvelle-Aquitaine. Pour arriver à éradiquer ce cancer, il est essentiel de sensibiliser plus particulièrement ces 40% de femmes et de mobiliser les professionnels de santé qui les suivent.

Le CRCDC-NA lance pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine, **une grande campagne de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus** et mobilise les professionnels de santé, les associations et les acteurs régionaux avec pour objectif de les sensibiliser à cet enjeu de santé publique et d'informer le plus largement possible le grand public sur l'importance de lutter contre les Human PapillomaVirus. France 3 région s'associe à cette campagne en diffusant un spot d'information de 6 associations fédérées* sur ce cancer.

« C'est une priorité du CRCDC-NA que d'éviter la moindre perte de chance de nos bénéficiaires. La mise en place du Dépistage Organisé dans notre région, a pour objectif d'augmenter le nombre de dépistages du cancer du col de l'utérus. Les femmes qui n'ont pas réalisé de frottis récemment recevront un courrier d'invitation pour réaliser un test de dépistage ».

Dr Denis Smith – Président du CRCDC-NA.

Alors de quoi s'agit-il ?

Plus de 7 personnes sur 10 vont rencontrer une fois dans leur vie les Human PapillomaVirus (HPV) qui sont fréquents et transmissibles par voie sexuelle. Ces infections sont transitoires mais certains virus vont persister et donner des lésions précancéreuses ou cancéreuses. Près de 100 % des cancers du col de l'utérus sont causés par les HPV. D'autres cancers, chez la femme comme chez l'homme, peuvent également être causés, dans une moindre mesure, par les HPV : les cancers de la gorge, l'anus, la vulve, le vagin, le pénis. Au total, les HPV sont responsables de 6 500 nouveaux cancers par an.

« *Seules 60% des femmes françaises participent au dépistage spontané du cancer du col de l'utérus, alors que si toutes les femmes de 25 ans à 65 ans se faisaient dépister régulièrement, plus de 80 % des cancers du col de l'utérus pourraient être évités.* »

Dr Athénais Lair – Médecin Coordonnateur régional Sud du CRCDCNA

Comment fonctionne le dépistage organisé ?

Le programme de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus va être lancé en Nouvelle-Aquitaine en tenant compte des dernières recommandations 2019 de la Haute Autorité de Santé intégrant le test HPV en dépistage primaire. Il s'adresse à l'ensemble des femmes de 25 à 65 ans qu'elles soient invitées par courrier à participer au dépistage organisé ou qu'elles participent spontanément.

La mise en œuvre opérationnelle de ce programme est confiée au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, avec pour missions de :

- ❖ **Inviter** par courrier les femmes de 25 à 65 ans qui n'ont pas fait de dépistage dans les délais recommandés
- ❖ **Relancer** à 1 an les femmes qui n'auront pas réalisé le dépistage malgré l'invitation.
- ❖ **Recueillir** les résultats de tous les prélèvements cervico-utérins
- ❖ **Assurer** le suivi de l'ensemble des femmes dont le résultat du dépistage est anormal.
- ❖ **Expliquer et informer** sur l'intérêt de ce dépistage
- ❖ **Coordonner** les actions de promotion de l'ensemble des acteurs de santé
- ❖ **Identifier et comprendre** les freins qui nuisent à la participation de certaines femmes pour mener des actions ciblées en lien avec les partenaires locaux
- ❖ **Analyser** l'impact du programme sur les territoires
- ❖ **Informier** les professionnels sur les résultats du programme et son évolution.

Quelles sont les mesures de prévention ?

- ❖ **La vaccination** des filles et des garçons contre les HPV les plus virulents, de 11 à 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans, indépendamment d'une vie sexuelle ou non.
- ❖ **Le dépistage du cancer du col de l'utérus** des femmes de 25 à 65 ans (même vaccinées) par un prélèvement cervico-utérin (ou frottis) qui est le même tout au long de la vie mais dont le type d'analyse et le rythme diffèrent selon l'âge :
 - Entre 25 et 29 ans : analyse cytologique (= recherche d'anomalies des cellules au microscope) **tous les 3 ans** (après deux frottis normaux à un an d'intervalle)
 - De 30 à 65 ans : test HPV-HR (= détection de la présence du virus HPV à haut risque dans les cellules) **tous les 5 ans**

L'examen est pris en charge par la sécurité sociale, et se réalise chez un gynécologue, une sage-femme, un médecin traitant, ou dans un laboratoire.



FOCUS SUR...

Par ailleurs, le CRCDC-NA a décidé de soutenir la démarche d'associations néo-aquitaines agréées en santé, de sensibiliser trois profils de femmes (les femmes greffées, exposées avant leur naissance au Distilbène, ou vivant avec le VIH) à risque accru de développer un cancer du col utérin, à avoir un suivi spécifique à leur situation.

« Pour ces femmes, le suivi doit être effectué plus souvent **tous les ans**, avec un frottis suivi d'une analyse des cellules en première intention. Il doit parfois être débuté **avant leurs 25 ans** et de toute façon **poursuivi au-delà de 65 ans**, y compris en cas d'ablation de l'utérus. » Anne Levadou, présidente de l'association DES France

Sur l'impulsion de Réseau D.E.S. France, 6 associations se sont fédérées autour de ce sujet transversal. Grâce à une subvention de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, obtenue suite à un Appel à Projets, elles ont créé différents supports de sensibilisation dont un spot qui sera diffusé gracieusement par France 3 NoA, tout au long de la semaine de la prévention du cancer du col de l'utérus.



Projet également soutenu par :



A suivre très prochainement,

la signature d'un partenariat entre l'URPS ML & CRCDC NA

L'URPS mobilise l'ensemble de son réseau pour faire de la lutte contre le cancer du col, l'une de ses priorités !

Une conférence de presse viendra détailler très prochainement ce partenariat unique en France.



&

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination Nouvelle-Aquitaine

Dépister, c'est savoir pour pouvoir agir !

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination Nouvelle-Aquitaine

Infos pratiques :

21 avenue Président J-F Kennedy
33700 Mérignac

Contact presse :

Audrey Capilla – 06 31 05 51 26
Directrice communication & Relations institutionnelles
a.capilla@depistagecancer-na.fr

Le CRCDC-NA est financé par :



Tout savoir sur le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

DEPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTERUS

LE CONSTAT

- ⌚ 3 000 nouveaux cas par an et 1 100 décès par an en France
- ⌚ 2^{ème} cause de décès par cancer chez la femme de moins de 45 ans
- ⌚ Un des rares cancers « évitable »
- ⌚ Quasiment exclusivement consécutif à l'infection par un papillomavirus (HPV)
- ⌚ 2 moyens d'agir : la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) et le dépistage
- ⌚ 40% des femmes ne réalisent pas ou pas assez régulièrement un dépistage (les femmes de plus de 50 ans ; les catégories socio-économiques les moins favorisées ; ayant une ALD ; en situation de handicap)
- ⌚ Population cible : femmes de 25 à 65 ans, vaccinées ou non contre les HPV
- ⌚ Le dépistage consiste à faire un prélèvement au niveau du col de l'utérus, qu'on appelle le « prélèvement cervico utérin ou frottis » pour rechercher soit des cellules anormales, soit la présence de virus HPV oncogènes (à risque élevé d'entraîner un cancer)
- ⌚ Le prélèvement est le même tout au long de la vie mais son rythme et le type d'analyse diffèrent selon votre âge :
 - Entre 25 et 29 ans : c'est tous les 3 ans (après deux frottis normaux à un an d'intervalle pour commencer) par examen cytologique (= recherche d'anomalie des cellules au microscope)
 - De 30 à 65 ans : c'est tous les 5 ans par test HPV-HR (= détection de la présence du virus HPV à haut risque dans les cellules)
- ⌚ Comment les Professionnels de Santé peuvent-ils s'impliquer dans le dépistage pour leurs patientes :
 - En les interrogeant systématiquement sur la date de leur dernier test de dépistage.
 - En leur rappelant que le dépistage ne s'arrête pas à la ménopause, en raison de l'évolution lente des anomalies liées aux HPV.
 - En proposant un test de dépistage lors du premier examen prénatal à leurs patientes qui n'en n'ont pas fait depuis plus de 3 ans.
 - En réalisant eux-mêmes le prélèvement cervico-utérin ou en adressant leurs patientes à un gynécologue, un autre généraliste, une sage-femme, un centre de santé, un centre mutualiste, un centre de planification et d'éducation familiale ou un hôpital. Le prélèvement peut aussi être fait dans certains laboratoires sur prescription médicale.

LES INFOS PLUS TECHNIQUES

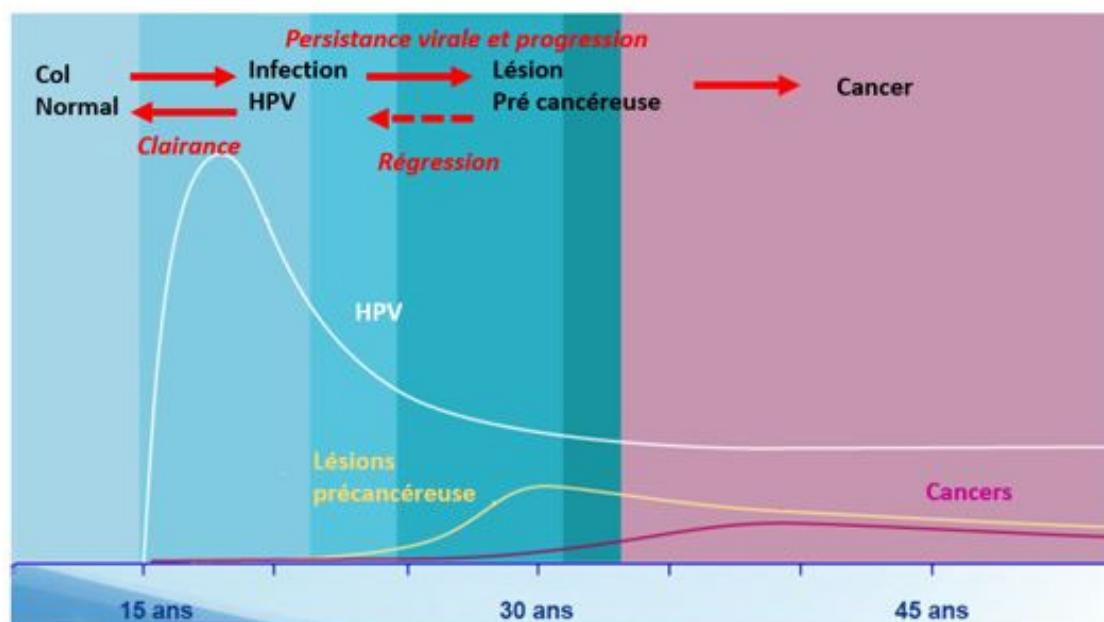
- ⌚ L'HPV est responsable de la quasi-totalité des cancers du col de l'utérus, mais on le retrouve aussi dans le cancer de l'anus ou dans certains cancers de la sphère ORL ou des organes génitaux.
- ⌚ L'infection par le virus HPV est extrêmement banale. On s'infecte essentiellement par voie sexuelle. C'est une infection complètement asymptomatique et, en dehors de la vaccination, il n'y a pas de moyen de s'en prémunir. Le préservatif protège mal.
- ⌚ On estime que 30% des femmes seront infectées dans les 2 ans après les premiers rapports et qu'au moins 80% des femmes seront infectées au cours de leur vie.



❷ Toutes les infections HPV ne donnent pas de cancer (80% des femmes sont infectées mais 90% d'entre elles vont éliminer le virus spontanément. Le virus persistera dans 10% des cas pour entraîner très progressivement des lésions du col de l'utérus qui peuvent aboutir après plusieurs années à des cancers.

❸ La prévalence de l'HPV va augmenter rapidement après les premiers rapports. Il va être naturellement éliminé dans la majorité des cas.

- **Avant 25 ans :** sauf cas particuliers, inutile de faire un dépistage. Les lésions précancéreuses n'ont pas eu le temps d'apparaître et le test HPV sera souvent positif sans anomalie des cellules associées.
- **De 25 à 30 ans :** la prévalence de l'HPV reste importante, c'est pourquoi il est recommandé de faire en première intention une analyse cytologique pour détecter des lésions précoces.
- **De 30 à 65 ans :** la prévalence de l'HPV diminue. Le test HPV devient donc plus sensible pour détecter des lésions de haut grade. Si ce test est positif, on effectue alors une cytologie sur le prélèvement pour rechercher des lésions.



FOCUS :

Pourquoi le dépistage est nécessaire malgré la vaccination contre HPV ?

- ❷ La vaccination contre les infections liées aux HPV est un moyen complémentaire au dépistage par prélèvement cervico-utérin pour éradiquer le cancer du col de l'utérus
- ❸ Si la vaccination permet de réduire le nombre de lésions précancéreuses et cancéreuses du col utérin dépistées, les vaccins ne protègent cependant pas contre tous les HPV
- ❹ Il existe plus de 200 types de HPV et au moins 12 d'entre eux ont été identifiés comme étant « à haut risque », c'est-à-dire responsables de cancers du col de l'utérus.

Le dépistage par prélèvement cervico-utérin est donc essentiel même si les femmes sont vaccinées.

LE POURQUOI DU DEPISTAGE ORGANISE EN 9 POINTS

1. C'est un cancer évitable
2. Deux moyens de s'en prémunir : la vaccination des filles et des garçons, et le dépistage des femmes de 25 à 65 ans.
3. Le dépistage permet chaque année de détecter 235 000 résultats anormaux par an, dont 35 000 lésions précancéreuses ou cancéreuses. Ces lésions précancéreuses doivent être traitées avant de devenir des cancers.
4. Seuls 60% de la population cible réalisent spontanément un dépistage
5. Le rythme des dépistages spontanés n'est pas conforme aux recommandations (5 femmes sur 10 ne se font pas dépister ou moins d'une fois tous les 3 ans), à l'inverse 4 femmes sur 10 se font dépister trop fréquemment. Conséquence : des lésions bénignes qui auraient pu disparaître spontanément sont surveillées, voire traitées avec un stress pour la patiente et de possibles effets secondaires / seules 10% des patientes sont correctement surveillées)
6. Il existe des disparités de dépistage en fonction de l'âge avec notamment une baisse de la participation chez les femmes de plus de 50 ans (40% de participation chez les femmes de plus de 60 ans contre 70% chez les femmes de 25 ans), or c'est dans cette tranche d'âge qu'on retrouve le plus de carcinomes et donc qu'il faut renforcer la participation.
7. Mais aussi des disparités territoriales (13 % d'écart de participation entre la Creuse (53%) et la Gironde (66%) en NA) et sociales (faible participation en particulier parmi les populations plus éloignées du système de soins : populations précaires, migrants, gens du voyage, handicap, comorbidités, pathologie psychiatrique)
8. La Haute Autorité de Santé a publié de nouvelles recommandations en juillet 2019 qui intègrent le test HPV en dépistage primaire :
 - ➡ De 25 à 30 ans, on procède comme avant : c'est-à-dire qu'on fait un prélèvement cervico-utérin en milieu liquide tous les 3 ans, après deux cytologies normales à un an d'intervalle. On réalise une cytologie sur ce prélèvement.
 - ➡ Les choses changent entre 30 ans et 65 ans : le premier examen est réalisé 3 ans après la dernière cytologie normale. Les laboratoires réalisent en première intention un test HPV. Si ce test est négatif, il est répété tous les 5 ans. S'il est positif, une cytologie "réflexe" est réalisée sur le même prélèvement, la patiente n'a pas à revenir.
9. Justification HAS 2019 sur les recommandations HPV : Les essais randomisés européens, confirmés par les observations de cohortes de femmes dépistées, ont apporté ces preuves. Les résultats indiquent que le dépistage par test HPV est plus efficace en termes de réduction de l'incidence des cancers invasifs et qu'il offre une durée de protection plus longue contre les CIN 3+ et le cancer invasif du col utérin après un test négatif, comparativement au dépistage par examen cytologique. Compte tenu de la prévalence élevée des infections par le HPV-HR transitoires chez les femmes de moins de 30 ans et de l'absence de preuve d'une meilleure efficacité contre le CCU invasif dans ce groupe d'âge, les données actuelles ne soutiennent pas le dépistage primaire du CCU par test HPV avant l'âge de 30 ans

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ?

Ce programme s'adresse à l'ensemble des femmes de 25 à 65 ans non hystérectomisées qu'elles soient invitées par courrier à participer au dépistage organisé ou qu'elles participent spontanément.

Avec pour objectif de :

- ⌚ Réduire l'incidence et le nombre de décès de 30% à 10 ans, en atteignant 80% de taux de couverture dans la population cible
- ⌚ Réduire les inégalités d'accès et de recours à ce dépistage
- ⌚ Améliorer les pratiques professionnelles (intervalle entre 2 tests, suivi des femmes présentant un résultat anormal, etc.)

Techniquement, cela veut dire :

- ⌚ Augmenter la participation au dépistage pour atteindre 80% de taux de couverture dans la population cible en l'inculant dans les pratiques et en sensibilisant les femmes
- ⌚ Diminuer le sur-dépistage et le sur-traitement en adoptant un rythme de surveillance recommandé et en respectant les bornes d'âge
- ⌚ Limiter les perdues de vue en recueillant les résultats de tous les prélèvements réalisés et en accompagnant le suivi des femmes dépistées
- ⌚ Mettre en œuvre des actions spécifiques envers les populations vulnérables ou éloignées du système de santé

QUEL EST LE ROLE DU CRCDC ?

Le programme de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus va être lancé en Nouvelle-Aquitaine en tenant compte des dernières recommandations 2019 de la Haute Autorité de Santé intégrant le test HPV en dépistage primaire.

La mise en œuvre opérationnelle de ce programme est confiée au CRCDC-NA, avec pour missions de :

- ⌚ **Inviter** par courrier les femmes de 25 à 65 ans qui n'ont pas fait de dépistage dans les délais recommandés
- ⌚ **Relancer** à 1 an les femmes qui n'auront pas réalisé le dépistage malgré l'invitation.
- ⌚ **Recueillir** les résultats de tous les prélèvements cervico-utérin
- ⌚ **Assurer** le suivi de l'ensemble des femmes dont le résultat du dépistage est anormal.
- ⌚ **Expliquer et informer** sur l'intérêt de ce dépistage
- ⌚ **Coordonner** les actions de promotion de l'ensemble des acteurs de santé
- ⌚ **Identifier et comprendre** les freins qui nuisent à la participation de certaines femmes pour mener des actions ciblées en lien avec les partenaires locaux
- ⌚ **Analyser** l'impact du programme sur les territoires
- ⌚ **Informier** les professionnels sur les résultats du programme et son évolution.



Document informatif de l'Institut National du Cancer

Le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé à toutes les femmes de 25 à 65 ans, ayant ou ayant eu des rapports sexuels, et après la ménopause. Il s'adresse également aux femmes qui sont vaccinées contre les HPV. Le test de dépistage doit être réalisé dans les intervalles recommandés : tous les 3 ans entre 25 et 30 ans (après 2 tests réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux) et tous les 5 ans entre 30 et 65 ans.

Parlez-en avec un médecin ou une sage-femme.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

e-cancer.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

UN TEST À RÉALISER

DE 25 À 30 ANS | DE 30 À 65 ANS
TOUS LES 3 ANS | TOUS LES 5 ANS



POURQUOI CE DÉPISTAGE EST IMPORTANT?

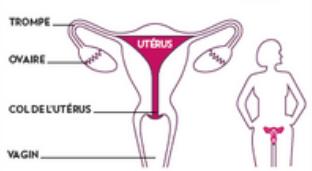
Le cancer du col de l'utérus est causé par des virus appelés « papillomavirus humains » (HPV). Très fréquents, ces virus se transmettent le plus souvent lors de rapports sexuels, avec ou sans pénétration. Le préservatif ne permet pas de s'en protéger complètement. Il arrête que l'infection due aux HPV entraîne des lésions au niveau du col de l'utérus, qui peuvent évoluer vers un cancer.

① Déetecter tôt d'éventuelles lésions ou un cancer

Le dépistage repose sur la réalisation d'un prélèvement au niveau du col de l'utérus. On pourra à partir de ce dernier détecter des cellules anormales (examen cytologique) et/ou détecter la présence du virus (test HPV). Il permet de repérer le plus tôt possible d'éventuelles lésions précancéreuses au niveau du col de l'utérus, de les surveiller ou de les soigner et ainsi, de prévenir l'apparition d'un cancer. Si un cancer est détecté, en général, les soins seront plus légers et permettront de préserver davantage la fertilité.

90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités

Où se situe le col de l'utérus?



EN PRATIQUE

① Le rendez-vous

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès :

- > d'un gynécologue;
- > d'un médecin généraliste;
- > d'une sage-femme (pendant mais aussi en dehors du suivi de grossesse);
- > d'un centre de santé, un centre mutualiste, un centre de planification et d'éducation familiale ou un hôpital;
- > de certains laboratoires de biologie médicale.

② Le test de dépistage

L'examen se fait en position gynécologique. Le professionnel de santé préleve délicatement des cellules au niveau du col de l'utérus afin de les analyser. Cela prend quelques minutes, n'est pas douloureux, même si une gêne peut être ressentie.

③ Les résultats

Le prélèvement est envoyé à un cabinet ou laboratoire spécialisé pour analyse par un médecin-anatomopathologiste ou un biologiste. Après quelques jours, vous recevez vos résultats.

Dans le cas d'un résultat normal ou négatif N'oubliez pas de refaire le test de dépistage dans les intervalles recommandés.

Dans le cas d'un résultat anormal ou positif Cela ne signifie pas que vous avez un cancer mais qu'une anomalie a été détectée. Votre médecin ou votre sage-femme vous indiquera les examens complémentaires nécessaires et vous orientera, si besoin, vers un professionnel de santé spécialisé.

La consultation chez le professionnel de santé est prise en charge dans les conditions habituelles par votre caisse d'assurance maladie et votre complémentaire santé.

- Si vous avez reçu un courrier d'invitation, le test de dépistage est pris en charge à 100% sans avance de frais.

Si vous bénéficiiez de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), la prise en charge de la consultation et du test est à 100% sans avance de frais et sans dépassement d'honoraires.

POUR TOUTES LES FEMMES DÈS 25 ANS

Le dépistage s'inscrit dans le cadre d'un programme national organisé qui prévoit

- entre 25 et 30 ans : un dépistage cytologique tous les 3 ans (après 2 tests réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux).
- entre 30 et 65 ans : un dépistage par test HPV, tous les 5 ans.

Il a pour objectifs de réduire le nombre de nouveaux cas de cancers du col de l'utérus et la mortalité liée à ce cancer, d'améliorer l'information ainsi que la qualité du suivi ou des soins. Il garantit à chaque femme un accès égal au dépistage sur l'ensemble du territoire et un niveau de qualité élevé.

Face au cancer du col de l'utérus, il y a deux moyens pour agir

Se faire vacciner contre les HPV entre 11 ans et 14 ans. La vaccination peut également être proposée en rattrapage jusqu'à 19 ans inclus.

Réaliser un test de dépistage, entre 25 et 65 ans, que l'on soit vaccinée ou non.

Information relative au traitement

Au titre de leur mission de service public, les centres régionaux de coordination des dépistages des cancers constituent des fichiers d'invitation à partir d'un traitement de données automatisé et assurent le suivi des personnes concernées par le dépistage. À ces fins, ils recueillent des données concernant votre identité et votre santé auprès des caisses d'assurance maladie et des professionnels de santé concernés. Le centre de votre région conservera l'ensemble de vos données jusqu'à la fin de votre suivi. Les données nécessaires à votre suivi médical seront transmises aux professionnels de santé concernés. Les données nécessaires aux évaluations et travaux statistiques seront communiquées aux structures publiques en charge de ces missions, dont l'Institut national du cancer et Santé publique France. Conformément au Règlement général sur la protection des données 2016/679 et à la loi informatique et libertés n°78-17 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'éffacement, d'un droit à la portabilité de vos données et d'un droit à la limitation de leur traitement que vous pouvez exercer en écrivant au centre régional de coordination des dépistages des cancers de votre région. Vous trouverez ses coordonnées auprès de votre médecin ou de votre sage-femme. Un recours peut être introduit auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



Focus sur 3 profils de femmes nécessitant un programme de dépistage spécifique

**Le CRCDC NA associe des partenaires pour le
lancement du Dépistage Organisé du
Cancer du col de l'Utérus.**

**Ces associations sont regroupés autour d'un
projet de sensibilisation:**

**« Pour les femmes greffées, les femmes
exposées avant leur naissance au Distilbène,
les femmes vivant avec le VIH :
le dépistage, c'est différent,
plus souvent, plus longtemps. »**



Société Française de Colposcopie
et de Pathologie Cervico-Vaginale

Focus sur le projet associatif

Le projet

Sur l'impulsion de Réseau D.E.S. France, 6 associations se sont fédérées autour de ce sujet transversal : Alliance du Cœur Sud-Ouest, AIDES, AGCPSO (Association Greffés Cœur Poumon Sud-Ouest), AMATHSO – TRANHEPATE (Association des Malades et Transplantés Hépatiques du Sud-Ouest), France Rein Aquitaine.

Ensemble elles ont créé différents supports de sensibilisation, grâce à une subvention de L'ARS de Nouvelle-Aquitaine : une vidéo pédagogique de 4 minutes (diffusion internet), des posts pour les réseaux sociaux, une brochure, une affichette, un spot TV.

Les supports créés sont téléchargeables sur ce Cloud : <http://e.pc.cd/cmSotaIK>

Le projet est également soutenu par : la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale, en particulier pour la rédaction des messages, France 3 région : diffuse gracieusement 56 spots sur NoA et 14 sur France 3 Nouvelle Aquitaine, sur la semaine du 25 au 31 janvier 2021 et France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine accompagne la diffusion de la campagne.

Le CRCDC-NA a contribué à la définition des messages. Il relaie ces outils et a proposé de les promouvoir auprès des 14 autres CRCDC.

Une dynamique nationale s'est ainsi mise en place, avec la mobilisation de fédérations nationales d'associations et de l'ensemble du réseau de France Assos Santé.

Ce projet concerne trois profils de femmes ayant un risque aggravé de cancer du col de l'utérus.

Il s'agit :

- des femmes greffées : les traitements anti-rejets abaissent leurs défenses immunitaires, les rendant plus vulnérables aux virus HPV.
- des femmes exposées avant leur naissance au Distilbène (DES) : risque accru de deux types de cancers du col de l'utérus et du vagin : un doublement du risque de cancers « habituels », ainsi qu'une augmentation de cancers particuliers, les adénocarcinomes à cellules claires ou « ACC ».
- et des femmes vivant avec le VIH
- Elles font partie des catégories les moins participantes au dépistage du fait de leur âge ou parce qu'elles sont en ALD.

En Nouvelle-Aquitaine :

- au moins 1 550 femmes sont suivies suite à une transplantation rénale ou hépatique (source Assurance Maladie et associations)
- 6 000 femmes ont été exposées avant leur naissance, au Distilbène (source Réseau D.E.S. France).
- 2 900 femmes vivent avec le VIH (source Assurance Maladie).

Comme pour toute « maladie rare », l'information des professionnels de santé et des patients est difficile : les associations jouent un rôle important dans sa diffusion.

Elles ont besoin d'un dépistage différent de celui de la population générale

Le suivi doit être effectué le plus souvent **tous les ans**, avec un frottis suivi d'une **analyse des cellules en première intention**. Il doit parfois être débuté avant leurs 25 ans et de toute façon **poursuivi au-delà de 65 ans, et en cas d'ablation de l'utérus**.

A propos du Réseau D.E.S France

Réseau D.E.S. France est une association de patients créée en 1994, agréée par le Ministère en charge de la santé. Elle regroupe des personnes concernées par les conséquences du Distilbène et du Stilbestrol-Borne (noms commerciaux français de l'oestrogène de synthèse diéthylstilboestrol - en abrégé D.E.S.).

Pour diffuser une information médicale fiable, elle s'est dotée dès 1999 d'un Conseil Scientifique. Elle a notamment pour missions :

- L'information des personnes concernées pour organiser la prévention,
- Le soutien des personnes concernées,
- La coopération avec différents organismes, pour améliorer l'information et la prise en charge médicale des personnes subissant les effets du D.E.S.

Le D.E.S. est un modèle de perturbateur endocrinien. Il a été prescrit dans le but d'éviter les fausses couches et d'autres complications de grossesse, mais il s'est avéré inefficace. En France de 1948 à 1977, 200 000 femmes enceintes ont eu ce traitement, avec naissance de 160 000 enfants.

Des effets indésirables sont apparus à partir des années soixante-dix pour les mères, leurs enfants, leurs petits-enfants. L'histoire du DES n'est pas close ; les conséquences de cette exposition évoluent pour trois générations, les recherches se poursuivent.

Les complications de l'exposition au D.E.S. font partie des « maladies rares » pour lesquelles l'information des professionnels de santé est difficile, d'autant plus que les générations de praticiens à même de prendre en charge ces pathologies se renouvellent.

Réseau D.E.S. France édite depuis 2015 une synthèse des connaissances actuelles, mise à jour tous les ans : le *Guide Pratique pour les Professionnels de Santé et les « familles DES »*.

Contacts :

www.des-france.org

A propos de l'association Alliance du Cœur Sud-Ouest (Ex association « ACEPTA »)

L'association ACEPTA est née en juillet 2010 à l'initiative d'un patient coronarien, qui à la suite de 5 interventions chirurgicales (dilatations) et des séjours à l'hôpital, a manifesté son désir de poursuivre des activités physiques hors les murs, et adopter une nouvelle hygiène de vie non pas en solitaire mais dans un groupe de personnes motivées, atteintes comme lui de la même pathologie, lesquels dès leur sortie du service, se retrouveraient dans une ambiance conviviale au sein d'une structure associative de santé.

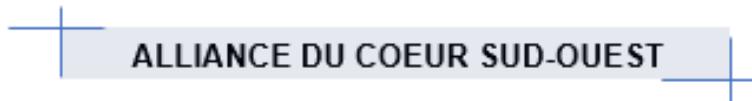
ACEPTA a rejoint l'union nationale « Alliance du Cœur » en 2012 qui regroupe une vingtaine d'associations en France et compte 8500 adhérents.

En 2013, l'association rejoint le CISS Aquitaine devenu France Assos Santé Nouvelle Aquitaine.

En 2015, la structure devient membre du Comité Territorial de Santé de Gironde (CTS) auprès de l'ARS Nouvelle Aquitaine.

En 2016, l'association est nommée par l'ARS, pour représenter les Usagers des établissements de santé au sein de la commission (CDU) du CHU de Bordeaux.

En juillet 2019, ACEPTA change de nom et devient :



Les différentes activités physiques adaptées proposées sont encadrées par des enseignants diplômés en APA et permettent à tous les adhérents de participer chaque semaine, à des séances d'Aquagym en piscine, de marche nordique en forêt, et de cardio-training et renforcement musculaire en salle, dans la joie et la bonne humeur.

Contacts :

<http://www.alliance-du-coeur-so.fr>

Siège social : Hôpital Cardiologique Haut Levêque Pessac 33600.

Siège administratif (courrier) 33 avenue des Provinces Pessac 33600

Joël ROMEU Président fondateur tél : 06 11 73 22 46

jromeu33@yahoo.com

Association : alliance-du-coeur.so@gmail.com

A propos de France Rein

Depuis près de 50 ans, France Rein agit au service des millions de Français concernés par une maladie rénale chronique. Reconnue d'Utilité Publique et agréée par le Ministère de la Santé, notre association de patients, indépendante, s'engage contre ces maladies, partout et à tous les stades

PRÉVENIR l'évolution de la maladie rénale, en informant, en dépistant et en encourageant la recherche médicale.

INFLUENCER les pouvoirs publics dans la définition des politiques de santé. Faire reconnaître la maladie rénale comme un enjeu de santé publique majeur.

AMÉLIORER la qualité de vie et de traitement des patients en les aidant à construire leur projet de vie avec la maladie, soutenir leurs proches.

France Rein en Aquitaine

France Rein Aquitaine est le relais pour les 5 départements : Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques.

Nos principales actions :

- La semaine du rein avec des dépistages gratuits dans les 5 départements
- La journée nationale du don d'organes et informations sur le don dans plusieurs lycées
- La représentation des usagers dans divers établissements
- Accompagnement des insuffisants rénaux lors de démarches administratives
- Dons sur des projets de recherche au CHU de Bordeaux.
- Noël pour les enfants insuffisants rénaux suivis au CHU de Bordeaux.

Contacts :

France Rein Aquitaine
41 A rue Blanchard-Latour 33000 Bordeaux
aquitaine@francerein.org 06 08 31 39 84
www.francerein-aquitaine.fr

A propos de AIDES Nouvelle Aquitaine

Crée en 1984, AIDES est la première Association française de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en France et l'une des plus importantes au niveau européen.

Fortement active et implantée sur la Région Nouvelle Aquitaine, l'Association AIDES se mobilise autour de différents dispositifs :

- 10 antennes : Angoulême, la Rochelle, Niort, Poitiers, Limoges, Bordeaux, Périgueux, Agen, Pau et Bayonne.
- 6 centres médico-sociaux, Caarud (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues).

Ce sont près de 150 militants (volontaires et salariés) qui :

- Militent contre le VIH/Sida, les hépatites et les Infections Sexuellement Transmissibles ;
- Défendent le droit des personnes vulnérables (LGBTI, personnes vivant avec le VIH, étranger malade etc.) ;
- Portent la parole des usagers du système de santé.

Les actions d'accueil, de soutien et de prévention menées par AIDES dans les 10 antennes de la Nouvelle Aquitaine s'inscrivent dans une démarche de promotion de la santé (cf. Charte d'Ottawa, 1986).

Les objectifs de l'action sont définis ainsi en fonction de trois niveaux de résultats et de bénéfices attendus en termes de santé :

- Au niveau individuel : amélioration des compétences, des potentialités favorables à la santé.
- Au niveau collectif, de la communauté : engagement favorable à la santé de ses membres.
- Au niveau de l'environnement social, des conditions de vie : action sur les déterminants sociaux ayant une influence sur la santé.

Cette démarche communautaire en santé se concrétise à travers différentes modalités d'action, dans et hors les murs :

- Travail en partenariat avec les professionnels du champ médico-social, associatif, institutionnel, visant à améliorer la prise en charge des personnes ;
- Actions de soutien et d'accompagnement (individuelles et collectives) des personnes séropositives au VIH/Sida et aux hépatites : accès aux droits, aux soins et à la prévention, aux titres de séjour, au logement etc. ;
- Actions de prévention et de réduction des risques (sexuels et liés à la consommation de produits psychoactifs) auprès des populations vulnérables au VIH et aux hépatites : les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, les populations migrantes, les consommateurs de produits psychoactifs, les travailleurs-es du sexe, les détenus-es, les personnes en situation de précarité ;
- Sensibilisation/Formation aux techniques d'intervention de prévention, mise en réseau des différents acteurs du champ médico-social, mise à jour des connaissances épidémiologiques, du matériel de prévention et présentation de la documentation relative au VIH/Hépatites ;
- Actions de visibilité afin de permettre une meilleure identification auprès des partenaires et favoriser le recrutement de nouveaux volontaires ;
- Veille et recueil des données concernant les besoins des publics, les difficultés dans l'accès à la santé (observatoire) ;
- Participation à différentes instances associatives, institutionnelles (COREVIH, URASS, CRSA, etc.).

Contacts :

www.aides.org



A propos d'AGCP SO Association GREFFES DU COEUR ET DES POUMON du SUD-OUEST

Buts de l'association :

- Entretenir la solidarité des transplantés : cœur, poumons, cœur-poumons.
- Recueillir et diffuser les informations utiles à la sauvegarde et à la réinsertion sociale des greffé(e)s.
- Favoriser la reprise des activités professionnelles, sociales, culturelles et sportives des adhérents.
- Soutenir psychologiquement ou financièrement et aider les greffé(e)s, les malades en attente de greffes et leur famille.
- Promouvoir et valoriser les dons d'organes et de tissus humains bénévoles, volontaires universels.
- Disposer des structures et des moyens matériels et financiers, permettant la poursuite des objectifs de l'association.

Les Services :

- La promotion du don d'organes : En liaison avec l'agence de la Biomédecine et de l'ADOT 33, une équipe de greffés est disponible pour assurer une information claire et détaillée sur leur parcours et leur vécu auprès des organismes et établissements d'enseignement. L'information se fait à l'aide de moyens audiovisuels.
- Les visiteurs bénévoles : Lors des hospitalisations ou des séjours en centre de convalescence, des bénévoles greffés peuvent rendre visite aux patients pour les aider et répondre à leurs questions à l'hôpital de cardiologie du Haut-Lévêque et au centre de réadaptation Château Lemoine
- L'aide sociale : L'association peut apporter aux adhérents qui traversent une période difficile et qui ont des difficultés. Une aide financière peut leur être allouée ponctuellement pour les aider à passer un cap difficile
- Les guides du futur greffé : En collaboration avec les médecins chargés du suivi des greffes, l'association a réédité des guides qui sont une aide précieuse pour les personnes en attente de greffe. Ils comportent des renseignements divers, la présentation du parcours médical, des conseils d'hygiène. Ils sont distribués à l'hôpital par les services concernés.

Contacts :

730 côte du Bridat 33880 BAURECH www.agcpso.fr
Président Francis BAUDOUX 8 rue Paul GAUGUIN 33450 SAINT LOUBES
06 84 92 60 19



A propos d'AMATHSO

L'Association des Malades et Transplantés Hépatiques du Sud-Ouest (AMATHSO) apporte aide et soutien aux personnes atteintes d'une maladie hépatique et dont la greffe de foie devient la seule chance de survie.

Au-delà de cette solidarité entre greffé(e)s, et patient(e)s en attente de transplantation, AMATHSO s'engage dans des actions d'information et de prévention sur les maladies hépatiques qui sont en constante évolution compte tenu des conduites à risque induites par nos modes de vie.

Contacts :

Permanence de l'association : de 14 à 17h et sur rendez-vous : Hôpital du Haut Lévêque, Espace Associations, Avenue de Magellan, 33604 PESSAC

amathso.org

Tel 05 34 54 90 37

contact@amathso.org

France Assos Santé, une entité nationale pour faire entendre la voix de tous les usagers du système de santé

France Assos Santé est le nom choisi par l'**Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé** (UNAASS) comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Avec son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé donne un cadre statutaire aux 85 associations nationales fondatrices de poursuivre la mobilisation collective menée depuis près de 20 ans, **reconnue et légitimée par la loi**.

En national comme en région, la défense et la participation des malades et des usagers du système de santé aux décisions qui les concernent sont les deux piliers de son action.

Pour garantir ces fonctions, les missions de France Assos Santé sont principalement **d'informer** le public sur des questions juridiques et sociales, de **former et soutenir** les associations agréées, de **donner et rendre des avis** auprès des pouvoirs publics et des organismes publics et privés du système de santé, d'assurer la **représentation des usagers** dans les différentes instances auxquelles ils sont invités à siéger et **d'engager des plaidoyers** à partir de l'expression citoyenne des usagers, de leurs attentes et de leurs besoins.

L'organisation France Assos Santé en Nouvelle Aquitaine

En tant que délégation régionale de l'UNAASS, dites URAASS, France Assos Santé Nouvelle Aquitaine se compose de 2 antennes pour piloter son action sur l'ensemble du territoire néo-aquitain : Bordeaux et Limoges. Aujourd'hui c'est près de **130 associations agréées** en santé qui la composent, **1200 Représentants des Usagers** (RU) qui siègent en Commission des Usagers des établissements de santé de la Nouvelle Aquitaine et environ **2000 bénévoles** engagés sur l'ensemble du territoire.





Dépister, c'est savoir pour pouvoir agir!

**DÉPISTAGE
DESCANCIERS**
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine

Infos pratiques :

21 avenue Président J-F Kennedy
33700 Mérignac

Contact presse :

Audrey Capilla – 06 31 05 51 26
Directrice communication & Relations institutionnelles
a.capilla@depistagecancer-na.fr

Le CRCDC-NA est financé par:

